

**CONSEIL MUNICIPAL DE SUCY-EN-BRIE**

**COMPTE RENDU PAR EXTRAITS**

**DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021**

**(article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

L'an deux mil vingt et un, le dix huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jean-Marie POIRIER sous la présidence de Madame Marie-Carole CIUNTU, Maire. Cette réunion se tient en public dans la limite de la capacité de la salle permettant le respect des mesures sanitaires en vigueur et est retransmise par vidéo sur le site internet de la Ville.

La séance est ouverte à 20 heures 15

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Etaient présents : 34**

**Absente excusée et représentée ayant donné pouvoir (Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) :**

Madame PENAUD donne pouvoir à Monsieur VANDENBOSSCHE

**Etaient présents :**

M. TRAYAUX, Mme FELGINES, M. VANDENBOSSCHE, M. CHAFFAUD, Mme TIMERA, M. BOURCIER, Mme PINTO, M. AMSLER, Mme BOURDINAUD, M. CHARTRAIN, Mme WESTPHAL, M. MUSSO, Adjoints

M. MONTEFIORE, Mme MILLE, M. CATINAUD, Mme VALOTEAU, M. OFFENSTEIN, M. DAMBRIN, M. DURAZZO, Mme LAURENT, M. CARDOSO, Mme BLAMOUTIER, Mme GRASSER, Mme MARIE, Mme FILLEUR, M. BOGUET-HENARD, M. CHESNOY, M. GIACOBBI, M. MARASCO, Mme NANTEUIL, Mme D'ANDREA, Mme SIMON, Mme ASTIC

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**N° 2021-157 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Nomme Madame Hawa TIMERA aux fonctions, qu'elle accepte, de secrétaire pour la séance du Conseil Municipal en date du 18 Octobre 2021.
- Article 2 : La présente délibération sera transmise au Préfet du Val-de-Marne, affichée en Mairie et publiée au recueil des actes administratifs règlementaires de la Commune.

***Résultat de vote : 31 POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA ET Mme ASTIC)***

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021**

***Résultat de vote : 28 POUR ET 7 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, M. MARASCO, Mme NANTEUIL, Mme D'ANDREA, Mme SIMON ET Mme ASTIC)***

**N°2021-158 - CONVENTIONS D'AIDE AU FONCTIONNEMENT DE PROJETS LOCAUX AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE DANS LE CADRE DU SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE POUR LES ATELIERS « 1,2,3...CREONS ! » (N°20210047) ET « PAUSE COCOONING ENTRE MAMANS » (N°202100048)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve les conventions n° 202100047 et n°202100048 d'aide au fonctionnement d'un projet local dans le cadre du soutien à la parentalité pour les dispositifs dénommés « 1,2,3...Créons ! » et « Pause cocooning entre mamans » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous documents et avenants y afférents.

***Résultat de vote : 35 POUR***

**N° 2020-159 - CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS DE MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS « FME » N° 202100263 ; N° 202100264 ET N° 202100265**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve les conventions d'objectifs et de financement – Fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants n° 202100263, n° 202100264 et n° 202100265 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous documents et avenants y afférents.

***Résultat de vote : 35 POUR***

**N° 2021-160 - SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « RECONQUERIR LES FRICHES FRANCILIENNES » AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LE PROJET DU TERRAIN COMMUNAL SITUE RUE BUFFON (DOSSIER N° EX057259)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention n° EX057259 relative à l'appel à manifestation d'intérêt « Reconquérir les friches franciliennes » à intervenir avec la Région Ile-de-France.

- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents à cet appel à projet.

***Résultat de vote : 31 POUR ET 4 ABSTENTIONS (M. CHESNOY, M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA ET Mme ASTIC)***

**N° 2021-161 - LANCEMENT D'UN AGENDA 2030 (TROISIEME PROGRAMME D'ACTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup>: Prend acte de la fin du second Agenda 21.
- Article 2 : Décide d'en rédiger un bilan.
- Article 3 : Décide de réaliser un Agenda 2030 (troisième programme d'actions de développement Durable de la Ville de Sucy-en-Brie).

***Résultat de vote : 32 POUR ET 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL ET Mme SIMON)***

**N° 2021-162 - CONVENTION RELATIVE A L'APPEL A PROJET «SOUTIEN A LA CREATION D'ESPACES VERTS EN ILE-DE-FRANCE» AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DES BERGES DU LAC DU GRAND VAL (DOSSIER EX057232)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention n° EX057232 relative au dispositif de soutien à la création d'espaces verts pour le projet de réaménagement des berges du lac du Grand Val.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents à cet appel à projet.

***Résultat de vote : 32 POUR ET 3 ABSTENTIONS (M. GIACOBBI, Mme D'ANDREA ET Mme ASTIC)***

**N° 2021-163 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN GEOTHERMIE - ANNEE 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel sur le service public du réseau de chauffage urbain par la géothermie au titre de l'exercice 2020 pour la Ville de Sucy-en-Brie.

***Résultat de vote : 35 POUR***

**N° 2021-164 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DU MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT - ANNEE 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2020 fourni par l'EURL DADOUN pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Ville de Sucy-en-Brie.

***Résultat de vote : 35 POUR***

**N° 2021-165 - ADHESION A LA COMPETENCE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE » DU SIPPPEC :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Constate l'insuffisance de l'initiative privée en matière d'infrastructure de charge sur le territoire de la commune.

- Article 2 : Adhère à la compétence « Infrastructures de charge » définie à l'article 3 bis des statuts du SIPPEREC.
- Article 3 : Approuve les conditions administratives, techniques et financières attachées à l'exercice de cette compétence par le SIPPEREC et annexées à la présente délibération.
- Article 4 : Autorise Madame le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération nécessaires à l'exercice de la compétence transférée et notamment à signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens et conventions d'occupation du domaine public et à signer tous documents y afférents.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-166 - AIDE FINANCIERE EN FAVEUR DES SUCYCIENS POUR L'ACHAT DE DISPOSITIFS ANTI INONDATION TYPE BATARDEAUX**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- Article 1<sup>er</sup> : D'approuver le maintien et l'augmentation de 20 % de l'aide financière à l'achat de dispositifs anti-inondation en faveur de l'ensemble des Sucy-ciens.
- Article 2 : D'approuver les principales caractéristiques du dispositif d'aide financière comme suit :
- Eligibilité :

Les personnes éligibles sont les Sucy-ciens n'ayant pas bénéficiés d'une aide financière de la Ville dans le cadre de la précédente convention votée lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2019.

Sont concernés les équipements, type batardeaux, à réaliser et ceux déjà exécutés.

- Taux de l'aide et montant maximum par foyer bénéficiaire :

L'aide financière est équivalente à 60% du montant TTC des dépenses éligibles avec un plafond maintenu à 2 500 €.

Cette aide n'est pas cumulable avec tous autres types d'aides que les bénéficiaires sont susceptibles de percevoir, notamment celles de l'Etat.

Le foyer bénéficiaire ne pourra percevoir l'aide de la Ville qu'une seule fois.

- Règles d'attribution et de paiement :

Les demandeurs compléteront et signeront la convention d'aide financière accompagnée de l'ensemble des pièces exigées.

L'aide sera octroyée après examen du dossier et fera l'objet d'un courrier de notification.

Dans le cas contraire, un courrier motivant la décision de non-attribution sera adressé aux demandeurs.

Elle sera versée dans le cadre de la convention conclue entre chaque bénéficiaire et la Ville.

L'aide sera versée directement aux demandeurs sur présentation d'une facture acquittée. Pour les équipements à réaliser le montant de la facture doit être inférieur ou égal au devis initial.

Le paiement de l'aide attribuée sera effectué par virement du Trésorier Principal après mandatement administratif du Maire.

- Article 3 : D'approuver le projet de convention-type annexée au rapport.
- Article 4 : D'autoriser Madame le Maire à attribuer l'aide financière et à signer la convention avec chaque bénéficiaire de l'aide et tous documents y afférents.
- Article 5 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Communal en dépenses de fonctionnement au compte 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-167 - AVIS DE LA VILLE DE SUCY-EN-BRIE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC CONCERNANT LE PROJET DE PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DE L'AERODROME DE PARIS-ORLY POUR LA PERIODE 2018-2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Emet, dans le cadre de la consultation du public concernant le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aérodrome de Paris-Orly pour la période 2018-2023, un avis favorable assorti des réserves suivantes :
  - Allonger d'une heure le couvre-feu,
  - Connaître les modalités de mise en œuvre de la réduction du bruit moyen de 6dBA,
  - Réduire le bruit à la source avec le plafonnement de 200 000 créneaux annuels,
  - Limiter le nombre d'avions gros-porteurs,
  - Renforcer le dispositif d'aide à l'insonorisation,
  - Reculer la piste n°3,
  - Faire circuler les avions selon leur niveau de bruit : exclure les avions les plus bruyants des plages horaires les plus sensibles : chaque soir avant le couvre-feu (dès 22h) puis de 6h à 8h lors de la reprise du trafic, mais aussi les dimanches de midi à 15 heures,
  - Mettre en place les procédures de vol de « moindre bruit »,
  - Limiter les mouvements d'aéronefs sur la base de leur EPNdB.
- Article 2 : Dit que cet avis sera déposé dans le cadre de la consultation du public précitée.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-168 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve les modifications suivantes :

#### **MODIFICATIONS**

Réintégration grade d'origine suite fin de détachement sur emploi fonctionnel :

- 1 attaché principal

Nomination suite avancement de grade :

- 2 attachés principaux
- 3 rédacteurs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 6 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 ATSEM principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 éducateurs de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 1 agent de maîtrise principal
- 1 animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe

Transformation de poste :

- 1 attaché (responsable MEE)

#### **CREATION**

Recrutement :

- 1 conseiller numérique

- Article 2 : Dit que pour ces modifications la dépense est prévue au budget, chapitre 012.
- Article 3 : Dit que Madame le Maire est chargée d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-169 - RECOURS AU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Décide de recourir au dispositif Parcours Emploi Compétences.
- Article 2 : Autorise l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement en Parcours Emploi Compétences.
- Article 3 : Dit que les recrutements en Parcours Emploi Compétences feront l'objet d'une mise à jour du tableau des effectifs.
- Article 4 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

- Article 5 : Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif, notamment les contrats de travail ainsi que les conventions conclues avec Pôle Emploi, et à solliciter les aides financières auprès des services compétents.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-170 - AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL/REGIME DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve l'actualisation des modalités d'aménagement de temps de travail :
  - . Possibilité de déroger aux obligations légales du temps de travail en cas de circonstances exceptionnelles ou lorsque l'objet du service public l'exige, notamment pour les agents affectés à la protection des personnes et des biens
- Article 2 : Approuve l'actualisation des modalités de versement des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires :
  - . Suppression de la condition de rémunération au plus égale à l'indice brut 380,
  - . Mise à jour des cadres d'emploi / grades éligibles au versement d'heures supplémentaires,
  - . Réaffirmation de la possibilité de déroger au contingent des 25 heures supplémentaires mensuelles
- Article 3 : Précise que pour ces modifications la dépense est prévue au budget, chapitre 012.
- Article 4 : Dit que Madame le Maire est chargée d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-171 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SUCY-EN-BRIE AUPRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention de mise à disposition d'agents territoriaux de la Ville auprès du Centre Communal d'Action Sociale telle qu'annexée.
- Article 2 : Dispense le Centre Communal d'Action Sociale du remboursement de ces mises à disposition.
- Article 3 : Autorise Madame le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 et tous documents y afférents.
- Article 4 : Dit que Madame le Maire est chargée d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-172 - RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT DES PARCS DE STATIONNEMENT VILLAGE, MARCHE ET MONTALEAU - ANNEE 2020**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article unique : Prend acte de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2020 fourni par la société EFFIA pour la gestion du stationnement payant en ouvrages pour les parcs de stationnement du Village, du Marché et Montaleau de la Ville de Sucy-en-Brie.

**Résultat de vote : 32 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. CHESNOY ET M. GIACOBBI) ET 1 CONTRE (Mme D'ANDREA)**

### **N° 2021-173 - ADOPTION DE LA CHARTE DES ARTISANS SUCYCIENS DU BATIMENT ET DES JARDINS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Décide d'adopter la Charte des Artisans Sucy-ciens, telle qu'annexée à la présente.
- Article 2 : De proposer cette charte à l'ensemble des Artisans Sucy-ciens du bâtiment et des jardins,
- Article 3 : D'autoriser le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-174 - CREATION DU LABEL D'EXCELLENCE ©SUCY**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Décide de valider la création du Label d'excellence ©Sucy pour valoriser la création, l'artisanat et le savoir-faire sucy-cien.
- Article 2 : Décide de valider le règlement du Label d'excellence ©Sucy dont le texte est annexé à la présente délibération.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-175 - TARIFS DES EMPLACEMENTS DU MARCHE DE NOEL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Décide de fixer la redevance pour l'occupation d'un stand pour toute la durée du marché de Noël 2021, comme suit :

Dans le château, pour un stand de 2 mètres linéaires, les tarifs forfaitaires comme suit :

- Forfait de 75 € par stand pour 3 jours pour les Sucy-ciens
- Forfait de 100 € par stand pour 3 jours pour les extérieurs à Sucy

Pour les chalets en Centre-Ville (3m x 2m), un tarif au week-end (vendredi, samedi, dimanche) de 85 €.

Pour les chalets sur le pourtour de la patinoire, les tarifs forfaitaires comme suit :

	Pack Semaine du 10 au 16 décembre 2021 du 17 au 26 décembre 2021 du 27 décembre au 2 janvier 2022	Pack Complet du 10 décembre au 2 janvier 2022
Chalet (3m x 2m)	85 €	230 €

- Article 2 : Dit que la recette en résultant sera portée au budget communal.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-176 - AVIS SUR LES DEROGATIONS ACCORDEES AU REPOS HEBDOMADAIRE DOMINICAL PAR LE MAIRE DANS LES COMMERCES DE DETAIL - ANNEE 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Emet un avis favorable sur la proposition de Madame le Maire de permettre aux établissements de commerce de détail de la Ville de Sucy de déroger au repos dominical dans la limite de douze fois pour l'année civile 2022.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à procéder aux saisines prévues par les textes et prendre l'arrêté collectif correspondant.

**Résultat de vote : 35 POUR**

### **N° 2021-177 - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GPSEA, SES COMMUNES MEMBRES ET LE SMITDUVM**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve l'avenant n°2 ci-annexé à la convention constitutive de groupements de commandes initiale ainsi qu'à son avenant n°1.
- Article 2 : Dit que le présent avenant modifie l'annexe 1 à la convention désignant les achats groupés identifiés, et pour chaque achat groupé, les membres concernés et le coordonnateur ; ce dernier ayant pour mission d'organiser l'ensemble de la procédure de passation, chaque membre du groupement assurant ensuite l'exécution du marché qui le concerne.
- Article 3 : Dit que le présent avenant porte intégration de la Commune ainsi que du CCAS de Limeil-Brévannes, à ladite convention.
- Article 4 : Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 ainsi que tous les documents y afférents.
- Article 5 : Autorise Madame le Maire ou son représentant à approuver, pour chaque marché qui concerne la Commune de Sucy-en-Brie, l'attribution du marché et autoriser le coordonnateur à signer les documents du marché.
- Article 6 : Copie de la présente délibération sera adressée à :
  - Madame la Préfète du Val-de-Marne
  - Monsieur le Comptable de la Direction Générale des Finances Publiques
  - Monsieur le Président de GPSEA.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-178 - SUBVENTION POUR LE REMPLACEMENT DU SOL SPORTIF DU GYMNASSE DU PIPEL AU TITRE DU DISPOSITIF « EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE » AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention n°EX056662 relative au dispositif de soutien d'équipements sportifs de proximité pour le remplacement du sol sportif du Gymnase du Pipel avec la Région Ile-de-France.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents à ces subventions.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-179 - CONVENTION AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE RELATIVE AU SOUTIEN A L'EQUIPEMENT EN VIDEO PROTECTION DE LA COMMUNE DE SUCY-EN-BRIE (EX054774)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention n°EX054774 relative au soutien à l'équipement en vidéo protection avec la Région Ile-de-France.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

**Résultat de vote : 32 POUR ET 3 ABSTENTIONS (M. MARASCO, Mme NANTEUIL ET Mme SIMON)**

**N° 2021-180 CONVENTIONS DE FINANCEMENT AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE, LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE ET LE CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE POUR LE MATERIEL SCENIQUE DE LA SALLE GERARD PHILIPPE :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve les conventions et notification suivantes :
  - Convention n° 21005718 relative à l'aménagement culturel à intervenir avec la Région Ile-de-France
  - Notification d'attribution du Centre National de la Musique en date du 8 Juillet 2021

- Convention relative à l'aide à l'investissement pour le spectacle vivant : acquisition de matériel scénique avec le Département du Val-de-Marne.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous les documents afférents à ces subventions.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-181 - CONVENTIONS RELATIVES AU DISPOSITIF DE DEPISTAGE MOBILTEST COVID-19 AVEC LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR LA PERIODE DU 7 AU 19 DECEMBRE 2020 ET DU 4 JANVIER AU 16 JANVIER 2021 (N°EX054374) ET A L'AIDE AUX COMMUNES MOBILISEES POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION (N°EX056236)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1<sup>er</sup> : Approuve la convention (n°EX054374) relative au dispositif de dépistage MobilTest Covid-19 avec la Région Ile-de-France pour la période du 7 au 19 décembre 2020 et du 4 janvier au 16 janvier 2021 et la convention (n°EX056236) relative à l'aide aux communes mobilisées pour la campagne de vaccination.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer lesdites conventions et tous documents y afférents.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-182 - CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve la convention d'intervention foncière entre la commune de Sucy-en-Brie et l'EPFIF, ci-annexée.
- Article 2 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents.

**Résultat de vote : 35 POUR**

**N° 2021-183 - CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A L'ACTIVITE DE LIVRAISON A VELO (PROJET « VELOFCOURSE ») AVEC VAL DE BRIE EMMAÜS**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Approuve la conclusion de la convention de partenariat avec Val de Brie Emmaüs pour une période de douze mois à compter du lancement de l'activité.
- Article 2 : Précise que le montant de ladite convention s'élève à 103 796 € TTC et fera l'objet de quatre versements identiques au début de chaque trimestre à hauteur de 25 949 € TTC.
- Article 3 : Précise qu'à l'issue de la période de douze mois, le montant de la convention pourra faire l'objet d'un ajustement en fonction du bilan financier de l'activité qui sera produit par Val de Brie Emmaüs.
- Article 4 : Dit que les crédits sont prévus au budget, compte 6288 « autres services extérieurs ».
- Article 5 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

**Résultat de vote : 35 POUR**

## **N° 2021-184 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS « AFFAIRES TECHNIQUES » ET « AFFAIRES SOCIO CULTURELLES »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Article 1er : Désigne Monsieur DAMBRIN Philippe à la commission « Affaires Techniques » en lieu et place de la commission « Affaires Socio Culturelles ».

- Article 2 : Décide de modifier l'article 2 de la délibération du Conseil Municipal n°2020-108 du 15 juin 2020 comme suit :

- commission Affaires Techniques : 14 membres

- commission Affaires Socio-Culturelles : 23 membres

**Résultat de vote : 35 POUR**

## **COMMUNICATION ET DECISIONS MUNICIPALES**

N°	Date	Titre
2021-363	29/07/2021	Arrêté municipal mettant fin à la convention de mise à disposition d'un logement à une employée communale au 6 rue Jean-Jacques Rousseau à compter du 31 Août 2021
2021-439	29/09/2021	Arrêté municipal - contrat location de logement au 6 rue Jean-Jacques Rousseau à compter du 29 Septembre 2021
2021-84	30/06/2021	Décision municipale relative à l'attribution du marché de gestion, organisation et animation des structures et des activités périscolaires et extrascolaires de la Ville de Sucy-en-Brie pour une durée d'un an à compter du 31 août 2021 reconductible 3 fois à l'établissement IFAC pour un montant minimum annuel de 1 400 000 € TTC et un montant maximum annuel de 2 100 000 € TTC
2021-85	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Jardins d'Artistes du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-86	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Les Terriennes du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-87	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Atelier du Petit Val du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-88	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Magie Danse du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-89	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Atelier 10 Bis du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-90	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Un Tour à Sucy du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-91	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Senso Tempo du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-92	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Les Joyeux Scrableurs du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-93	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Bridge Club de Sucy du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val

2021-94	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Art en Scène du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-95	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Sucy Photos du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-96	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Les Amis de la Cour des Femmes du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-97	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association La Compagnie du Petit Théâtre Illustré du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-98	05/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Les Baladins du Val-de-Marne du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local au sein de la Ferme de Grand Val
2021-99	02/07/2021	Décision municipale portant approbation de la convention de séjour en pension complète à Morzine entre la Ville de Sucy et l'association Regards pour l'accueil de loisirs 12/17 ans "boutique loisirs" du 12 au 17 juillet 2021. Le montant du séjour est fixé à 10 342 € TTC
2021-100	02/07/2021	Décision municipale portant sur les participations familiales pour le mini séjour à Jablines du 12 au 16 juillet 2021
2021-101	06/07/2021	Décision municipale sollicitant le dispositif "soutien 100 projets d'îlots fraîcheur avec point d'eau" de la Région Ile-de-France pour le financement d'une canopée végétale à l'école maternelle de la Cité Verte
2021-104	21/07/2021	Décision municipale relative à l'attribution de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un marché en éclairage public et signalisation tricolore pour la Ville de Sucy à l'entreprise EECI dont le montant est de 30 625 € HT
2021-105	26/07/2021	Décision municipale relative à l'attribution du marché de services d'assistante technique et maintenance de l'infrastructure informatique de la Ville et du CCAS de Sucy-en-Brie à la société ATS SYSTEME pour un montant annuel minimum de 11 000 € HT et un montant annuel maximum de 40 000 € HT
2021-106	20/07/2021	Décision municipale relative à l'exercice par la Commune de Sucy du droit de préemption pour l'acquisition du lot n° 23 de la copropriété éditée sur la parcelle cadastrée section AV n° 1 et sis 36 rue du Moutier/2 rue du Temple à Sucy
2021-107	27/09/2021	Décision municipale relative au marché M2019-17 réhabilitation et réaménagement de l'espace Gérard Philippe du Centre Culturel "La Ferme de Grand Val" à Sucy-en-Brie - lot n° 4 : "plâtrerie-cloisons/Doublages/Agencement-Menuiseries Intérieures-Parquet/Revêtements de sols/Peinture-Signalétique" : signature de l'avenant n° 1 à la société TEP portant le montant du marché à 473 761,14 € HT (568 513,37 € TTC)
2021-108	22/09/2021	Décision municipale relative au marché M2019-28 réhabilitation et réaménagement de l'espace Gérard Philippe du Centre Culturel "La Ferme de Grand Val" à Sucy-en-Brie - lot n° 5 : Chauffage-Ventilation-Climatisation-Plomberie" à la société IDF AIR portant le montant du marché à 397 346,20 € HT (476 815,44 € TTC)
2021-112	22/07/2021	Décision municipale concernant la gratuité pour l'occupation temporaire du domaine public : terrasse du Bistrot du Fort pour la période de juillet 2021 à septembre 2021
2021-113	22/07/2021	Décision municipale concernant la gratuité pour l'occupation temporaire du domaine public : terrasse de la brasserie du Quercy pour la période de juillet 2021 à septembre 2021
2021-115	23/08/2021	Décision municipale sollicitant le fonds d'urgence à destination des communes touchées par les inondations du 19 au 20 juin 2021 auprès de la Région Ile-de-France
2021-116	26/08/2021	Décision municipale relative à la mise à disposition d'un minibus entre la Ville de Sucy et l'association BMX SUCY 94 du 10 septembre 2021 à 10 h au 13 septembre 2021 à 10 h pour une compétition à Saint Jean d'Angély
2021-117	21/09/2021	Décision municipale relative à l'attribution du marché de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un groupe scolaire de 20 classes quartier Cité Verte/Fosse Rouge à la SADEV 94 pour une rémunération forfaitaire provisoire de 525 000 € HT
2021-118	16/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention générale de partenariat relative à la mise en place de formations BAFA entre la Ville de Sucy-en-Brie et l'association IFAC

2021-120	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association IZZ Dance du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle anim'actions au sein du Centre Social
2021-121	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association au Bonheur des Contes du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle au sein du Centre Social
2021-122	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Prête moi ta plume du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle au sein du Centre Social
2021-123	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association SAULE RIEUR du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle anim'actions au sein du Centre Social
2021-124	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Secours Catholique du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle au sein du Centre Social
2021-125	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Sucy Environnement et Transition du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle et cuisine au sein du Centre Social
2021-126	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Trait d'Union et ses Parents du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle et bureau au sein du Centre Social
2021-127	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association UNAFAM du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - bureau au Centre Social et salles anim'action
2021-132	08/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Sucy et la SAS AFIDIA représentée par M. Vincent AUBERT - convention de prestations audiovisuelles 2021-2022 - partenariat conventionné à bon de commande d'un maximum de 40 000 € TTC pour la durée totale du marché
201-133	15/09/2021	Décision municipale relative à la mise à disposition d'un minibus entre la Ville de Sucy et l'association Sucy Judo du 24 septembre 2021 à 17 h au 26 septembre 2021 à 20 h pour une compétition à Rouen - véhicule immatriculé FJ-892-SF
2021-134	17/09/2021	Décision municipale relative à la mise à disposition d'un minibus entre la Ville de Sucy et l'association Sucy Judo du 24 septembre 2021 à 17 h au 26 septembre 2021 à 20 h pour une compétition à Rouen - véhicule immatriculé BL-209-WA
2021-135	22/09/2021	Décision municipale relative au marché M2019-28 réhabilitation et réaménagement de l'espace Gérard Philippe du Centre Culturel "La Ferme de Grand Val" à Sucy-en--Brie - lot n°2 : Charpente-couverture/bardage à la société GALLOPIN portant le montant du marché à 265 804,90 € (318 865,88 € TTC)
2021-136	22/09/2021	Décision municipale relative au marché M2019-28 réhabilitation et réaménagement de l'espace Gérard Philippe du Centre Culturel "La Ferme de Grand Val" à Sucy-en--Brie - lot n° 3 : Menuiseries extérieures à la société MPP NORBA CENTRE portant le montant du marché à 143 405,99 € HT (172 087,19 € TTC)
2021-138	23/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association La Dame de Sucy du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salles anim'action Noyers
2021-139	28/09/2021	Décision municipale relative au règlement en réparation du préjudice matériel subi par un riverain en date du 2 juillet 2021 d'un montant de 70 €
2021-140	24/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Le Club des Aventuriers du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle anim'action Noyers
2021-141	30/09/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation à titre précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association pour le Jumelage, les relations internationales et la coopération décentralisée du 1er septembre 2021 au 31 août 2022
2021-142	27/09/2021	Décision municipale sollicitant le dispositif "soutien à l'équipement des forces de sécurité et de sécurisation des équipements publics" de la Région Ile-de-France

2021-144	05/10/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Passion Musicale Crescendo (PMC) du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - salle (s) au Centre Social et/ou anim'action
2021-145	05/10/2021	Décision municipale portant approbation de la convention d'occupation précaire à intervenir entre la Ville de Sucy et l'association Secours Catholique du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 - local anim'action Procession

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire,

Marie-Carole CIUNTU